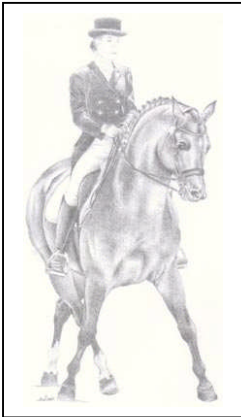


CHAMPIONNATS DE DRESSAGE DU GRAND-EST 2010



Alsace – Franche Comté – Lorraine – Rhône Alpes

Règlement

1. Généralités

1.1. Comités régionaux d'équitation concernés

Région CRE

Alsace

Comité Régional d'Equitation d'Alsace,
37 boulevard de la Victoire
67000 STRASBOURG
tél. : 03.88.36.08.82
fax : 03.88.25.69.54

Franche Comté

Comité Régional d'Equitation de Franche Comté,
BP 81602
25010 BESANCON CEDEX
tél. : 03.81.80.11.16
fax : 03.81.80.11.16

Lorraine

Comité Régional d'Equitation de Lorraine,
Maison Régionale des Sports
BP 70001
54510 TOMBLAINE
tél. : 03.83.18.87.52
fax : 03.83.18.87.53
<http://www.hippoplus.com/lse/dressage/dressage-en-lorraine.htm>

Rhône Alpes

Comité Régional d'Equitation de Rhône Alpes,
HIPPODROME DE LYON PARILLY
4 AV PIERRE MENDES BP 34
69676 BRON CEDEX
Tél. : 04.37.90.53.29
Fax : 04.37.90.03.74

Contacts

Commission Dressage

Alexandre GROSHENY

www.alsace-dressage.net
alsace-dressage@orange.fr

Fabienne AGUILAR

harrisbor@hotmail.fr

Sandrine TRIMBORN (06.03.53.86.74)

dressage-en-lorraine@numericable.fr

Pierre MOLLARD

mollpier@club-internet.fr
<http://rhonealpes.dressage.free>

1.2. Comité de pilotage

Le comité de pilotage est composé des responsables des commissions Dressage des 4 CRE sus mentionnés. Le comité se réserve le droit de modifier ce règlement au plus tard jusqu'à la clôture des engagements.

1.3. Lieu et date

Le championnat du Grand Est 2010 se déroulera à EBERSHEIM, (*Ecuries du Giessen Route National 83, 67600 EBERSHEIM, 06/69/97/16/01*) le **samedi 22 et Dimanche 23 Mai 2010**

1.4. Reprises supports

Niveau	Epreuves	(Rappel anciennes Appellations)
3	« Amateur 3 Imposée A » « Amateur 3 Préliminaire »	(D3 / D2)
2	« Amateur 2 Imposée A » « Amateur 2 Préliminaire »	(C3 / C2)
1	« Amateur 1 Imposée A » « Amateur 1 Préliminaire »	(B3 / B2)

2. Conditions de participation

Pour chaque niveau, la participation aux deux reprises supports est obligatoire.

2.1. Cavalier

Peuvent participer au championnat tous les cavaliers licenciés en Alsace, Franche-Comté, Lorraine ou Rhône Alpes au titre de l'année 2010.

Chaque cavalier devra assurer son propre engagement sur FFEcompet et transmettre sa fiche d'inscription individuelle auprès du correspondant de Dressage de sa REGION qui est chargé de regrouper les inscriptions et de les envoyer. **Date limite des inscriptions fixées au 01 mai 2010.**

2.2. Equipe

Chaque région déclarera ses équipes au plus tard le **1^{er} mai 2010** auprès du correspondant de Dressage de sa REGION qui est chargé de regrouper les inscriptions et de les envoyer) à l'aide du *formulaire d'inscription des équipes*, joint en annexe.

Le nombre d'équipes par CRE n'est pas limité. Les cavaliers intéressés doivent prendre contacts auprès de leur responsable de commission sportive :

Alsace : *Alexandre GROSHENY*,
Franche Comté : *Fabienne AGUILAR*,
Lorraine : *Sandrine TRIMBORN*,
Rhône Alpes : *Pierre MOLLARD*.

Les équipes doivent être composées de 3 cavaliers minimum et 4 maximums. De plus, un remplaçant peut être prévu.

Après validation des équipes par les régions, chaque cavalier devra assurer son propre engagement sur FFEcompet.

3. Calculs des points

3.1. Equipe

Pour chaque niveau, les points obtenus par chaque couple sur les 2 reprises supports seront additionnés. Seul le résultat des 3 meilleurs couples de l'équipe sera pris en compte. L'équipe qui aura obtenu le plus de points remportera le championnat interrégional.

En cas d'égalité, le nombre de points obtenus sur l'épreuve de type « Préliminaire » servira à départager les *ex-æquo*.

3.2. Individuel

Les points obtenus par le couple sur les 2 reprises supports par couple seront additionnés. Le couple ayant obtenu le plus de points remportera le championnat interrégional.

En cas d'égalité, le nombre de points obtenus sur l'épreuve de type « Préliminaire » servira à départager les *ex-æquo*.

4. Classements

Deux classements sont prévus :

- par équipe,
- individuel à l'issue des 2 reprises supports par niveau.

4.1. Equipe

Il sera décerné un titre de Champion du Grand Est par classe. En outre, toutes les équipes déclarées, complètes et partantes seront classées.

4.2. Individuels

Il sera décerné un titre de Champion du Grand Est par classe. En outre, un tiers des partants, ayant participé aux 2 reprises supports par classe, sera classé.

5. Points divers

- Les reprises peuvent être dictées.
- La cravache est interdite.
- Les remises des prix (classements individuels et par équipes) s'effectueront à cheval pour les 3 premiers cavaliers et les 3 premières équipes, et à pied et en tenue pour les autres classés.
- Les cavaliers peuvent concourir en individuel et en équipes.

5.1. Prix et cadeaux

Des plaques, flots et cadeaux seront spécialement commandés pour ces championnats. Chaque CRE payera $\frac{1}{4}$ du montant des dépenses engagées.

5.2. Jury

Un juge de chaque CRE sera nommé pour faire partie du jury de ce championnat. Les frais de jury seront à la charge du CRE accueillant ce championnat ou à l'organisateur.

Pour tout point non prévu par les présentes dispositions, le règlement des compétitions de la FFE s'applique.